

## MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Bureau 168 Palais législatif Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 0V8

1 7 OCT. 2019

Destinataires:

Directeurs généraux de division scolaire

Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations

Directeurs d'école indépendante subventionnée

Administrateurs des services aux élèves

Bonjour,

Au nom de Monsieur Brian Pallister, premier ministre du Manitoba, nous avons le plaisir de proclamer octobre, le Mois de sensibilisation à la dyslexie.

La Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne est aux prises avec des troubles d'apprentissage. Jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba s'est engagé à améliorer la réussite de tous les élèves du Manitoba en littératie et en numératie et nous espérons qu'en participant au Mois de sensibilisation à la dyslexie, les enseignants s'appuieront sur leur sensibilisation et leurs compétences pour répondre aux besoins d'apprentissage en littératie de tous les élèves.

Veuillez distribuer cette proclamation autant que vous le pouvez et nous aider à montrer que les écoles, les familles et les collectivités ont intérêt à mieux comprendre la dyslexie et ses effets sur l'apprentissage et le bien-être.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre.

Kelvin Goertzen

p. j.

c.c. M. Brian Pallister, premier ministre du Manitoba Amber Bollenbach, KC Dyslexic Learning Centre Présidents de commission scolaire